Vous êtes :

UN PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

UN PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

GLI - ADMINISTRATEURS DE BIENS

Spécialiste des risques locatifs depuis près de 20 ans, nous vous proposons de découvrir notre contrat avec :

- Une indemnisation sans durée ni plafond
- La prise en charge des frais de contentieux
- Une garantie pour tous les montants de loyer
- Des règles de souscription adaptées à un plus grand nombre de locataires (ratio de solvabilité à 38%)
- un service en ligne, d'agrément des dossiers locatifs « SOLVACCORD », avec un guide détaillé des différents cas de figure
- Des interlocuteurs dédiés à la gestion des impayés

OBJET : garantir les impayés locatifs, comprenant les loyers impayés, les charges récupérables afférentes au contrat de location et les frais de justice engagés pour parvenir :

- soit au paiement des sommes dues,
- soit à la libération définitive des locaux.

ASSURE : le propriétaire bailleur

TYPE DE GARANTIE : indemnisation illimitée sans franchise, avec :

- Prise en charge illimitée des frais de contentieux si la procédure est conduite par la compagnie
- Défense / Recours

Option : garantie Détériorations immobilières : 7.625€ par sinistre

TYPE DE CONTRAT : police groupe - mutualisation du risque avec l'ensemble des assurés

TARIFS : tarif applicable sur le montant du loyer charges incluses, Tarification sur étude

LES PLUS DE S.A.A.

La seule garantie illimitée en montant et en durée, qui prend en charge également tous les frais de procédure.

Cette Garantie Loyers Impayés (GLI), inclut les points suivants :

- **Pas de délai de carence**
- **Gestion déléguée du contrat (production et sinistre)**
- **Garantie applicable à tous les montants de loyer**
- **Prise en charge de la procédure et des recours**